



Métamorphoses du patrimoine,

Château d'Hardelot,

Du mercredi 31 mai au vendredi 02 juin 2023

Dans la lignée des travaux engagés lors de l'université d'Automne de Boulogne, ce colloque est destiné à poursuivre les réflexions collectives et à faire le point sur la mise en œuvre financière et administrative des opérations à venir dans le cadre de cette thématique prioritaire de l'Alliance A2U.

D'un point de vue scientifique, il s'agira de faire le point :

- sur les différentes définitions et sens du mot "patrimoine" et de ses éventuels synonymes (donc d'engager une recherche lexicographique et historique dans les langues européennes vivantes et mortes) pour commencer ;
- sur les définitions internationales officielles et politiques du terme (et sur les textes et listes de "patrimoines" produites ainsi que sur leur "définition" ou critères de distinction) ;
- sur une étude plus disciplinaire du moment où aurait été évoquée ou décrétée l'idée de la "conservation" ou de la "restauration" de patrimoines dans chaque discipline, ceci pouvant amener à des études de cas.

Ce colloque pourra prendre la forme de conférences ou de tables rondes. Il est principalement destiné aux enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires en lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales des universités du Littoral, d'Artois et d'Amiens. Les propositions peuvent prendre la forme d'études de cas (qui n'ont pas toujours pu être développées à Boulogne-sur-Mer), de réflexions épistémologiques ou de propositions générales touchant aux sens et aux évolutions de ce que les langues ou les sociétés désignent par le mot de « patrimoine ».

L'enquête lexicographique a été confiée à une étudiante de Master 2 recherche, choisie suite un appel lancé en ce sens aux directeurs des Masters : elle viendra exposer les résultats de ses recherches.

Les propositions d'interventions ou les demandes d'information sont à adresser à : Philippe Nivet (philippe.nivet@u-picardie.fr), Jean-Louis Podvin (jean-louis.podvin@univ-littoral.fr) et Anne-Gaëlle Weber (agaelle.weber@univ-artois.fr).

Retour souhaité pour le 31 janvier (15 février dernier délai).